

## Canada et le G20 : Croissance et stabilité financière

La croissance et la stabilité financière font partie cette année des grands thèmes du volet G20 Finances, et une attention particulière a été portée sur la résolution de problèmes mondiaux comme l'avenir du travail, le développement des infrastructures et l'évasion fiscale.

Cette année, le Canada a défendu vigoureusement, au sein des partenaires du G20, la réduction des droits de douane et une plus grande ouverture du commerce en tant que mécanismes permettant aux pays du monde entier de créer de bons emplois bien rémunérés pour la classe moyenne. En soutien au travail de G20 Finances, le Canada a réalisé des progrès dans les enjeux clés présentés ci-dessous.

### Mobiliser les services privés de financement pour réduire le déficit sur le plan de l'infrastructure

Les investissements dans les infrastructures stimulent la croissance et la productivité, et ils sont une composante essentielle du développement. Au cours des dernières décennies, les investissements publics et privés dans les infrastructures essentielles comme les transports, les communications et les réseaux électriques n'ont pas été à la hauteur. Le Canada a fortement encouragé le recours à des services privés de financement pour appuyer le développement des infrastructures partout dans le monde. En tant que membre du G20, il préconise une plus grande coordination entre les banques multilatérales de développement ainsi que l'adoption d'une approche systématique pour le développement des infrastructures.

Le G20 a créé le Centre mondial de coordination en matière d'infrastructure (CMCI) pour faire progresser le développement des infrastructures dans le monde entier grâce aux partenariats public-privé. Le 24 septembre 2018, le Canada a annoncé un investissement de 20 millions de dollars pour établir le siège social nord-américain du CMCI à Toronto. De ce montant, le CMCI utilisera 5 millions pour créer un centre mondial d'excellence en matière d'infrastructure, qui visera à s'assurer que les investissements privés contribuent réellement au développement d'infrastructures résilientes et durables qui profitent à tous.

### Relever les défis et saisir les occasions que présentent les changements technologiques

Chaque personne devrait avoir une occasion réelle et équitable de profiter des avantages des changements technologiques. En tant que coprésident (avec l'Inde) du Groupe de travail sur le Cadre du G20, le Canada a joué un rôle de premier plan pour dégager, comprendre et formuler des conseils stratégiques à l'intention des membres du G20 et des autres pays sur la façon de tirer profit des changements technologiques rapides. Avec ses partenaires du G20, le Canada a élaboré des options stratégiques pour aider les gouvernements et les responsables des politiques à renforcer l'économie mondiale en adoptant les nouvelles technologies qui profitent aux citoyens.

Le gouvernement du Canada aide les Canadiens à acquérir les compétences dont ils ont besoin pour soutenir la concurrence et réussir ; il investit dans l'innovation, les sciences et la recherche ; et il adapte ses politiques sociales pour mieux aider les gens à faire la transition vers la nouvelle économie.

## Améliorer la coordination à l'égard des questions touchant la fiscalité internationale

La coordination internationale à l'égard des questions de fiscalité permet de s'assurer que les systèmes fiscaux favorisent la croissance, plutôt que de nuire à celle-ci. Le Canada collabore activement avec ses partenaires du G20 pour fixer des normes mondiales en matière de commerce international et en faire la promotion, ainsi que pour veiller à ce que le contexte commercial repose sur les principes de l'équité fiscale, de la transparence et de l'application de règles égales pour tous. Il participe résolument aux efforts multilatéraux visant à lutter contre les stratagèmes internationaux d'évasion fiscale et d'évitement fiscal et à obliger les entreprises de tous les secteurs à payer les taxes applicables partout où elles créent de la valeur. À cette fin, le gouvernement du Canada a annoncé un investissement allant jusqu'à 16,8 millions de dollars pour développer la Plateforme de partage de connaissances pour les administrations fiscales, une plateforme mondiale qui aide les pays à relever les défis que représentent les stratagèmes d'évasion fiscale et d'évitement fiscal agressif internationaux.

## Améliorer la gouvernance de l'architecture financière internationale

L'architecture financière internationale englobe les institutions, les règles et les ententes internationales, comme le Fonds monétaire international (FMI), qui facilitent les transactions internationales et qui aident à prévenir et à gérer les crises économiques et financières. Au cours de l'année écoulée, le G20 a fait d'importants efforts pour renforcer cette architecture.

Le Canada travaille avec ses partenaires à établir les priorités des principales recommandations formulées par le Groupe de personnalités éminentes du G20 sur la gouvernance financière mondiale. Il est également résolu à collaborer avec ses partenaires pour terminer l'examen de la gouvernance du FMI en 2019, reconnaissant le fait que pour que l'économie mondiale soit efficace, le FMI doit pouvoir réagir rapidement et efficacement aux vulnérabilités et aux crises. Enfin, le Canada appuie les travaux en cours au FMI et à la Banque mondiale visant à améliorer la transparence de la dette et à accroître la capacité des pays de surveiller la dette et d'améliorer la gestion des finances publiques.

## Protéger et optimiser la réglementation du secteur financier à l'échelle mondiale

Le secteur financier joue un rôle important dans le soutien de la croissance économique. Les réformes de ce secteur dirigées par le G20 ont entraîné la création d'un système financier mondial plus sûr et résilient. Le Canada et ses partenaires du G20 continuent de travailler avec diligence pour veiller à la mise en œuvre complète, uniforme et en temps opportun des réformes du secteur financier qui ont été lancées dans la foulée de la crise financière mondiale de 2007-2008, pour surveiller les risques émergents, et pour veiller à ce que la réglementation financière internationale puisse être adaptée à la réalité changeante et aux nouvelles technologies.

Le Canada s'est également engagé à lutter contre la corruption, le blanchiment d'argent et le financement d'activités terroristes. Il appuie le travail du Groupe d'action financière, qui vise à traiter les risques et les vulnérabilités en évolution constante nuisant à l'intégrité du système financier et menaçant la sécurité mondiale. Au pays, le gouvernement du Canada a pris des mesures visant à donner suite au développement de nouvelles technologies comme les monnaies virtuelles, à améliorer la disponibilité des renseignements sur la propriété effective et à aborder le risque de blanchiment d'argent dans le secteur de l'immobilier.